

Près de 6 500 souscripteurs «tricheurs» radiés

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4029 - Jeudi 24 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/UGTA

L'union locale appelle à la levée des sanctions contre des cadres syndicalistes

Page 4

La drogue marocaine envahit l'Algérie

Un fléau combattu au quotidien

Page 2

L'annonce faite au camp Hadi

Par Mohamed Habili

Plusieurs jours ont passé depuis que John Kerry a annoncé l'avènement d'un accord de règlement de la crise yéménite entre l'Arabie saoudite d'une part, et les Houthis de l'autre, sans que les hostilités aient cessé... plus de 48 heures, et encore avec bien des violations de part et d'autre. Serait-ce qu'à quelques semaines désormais de la fin de son job en tant que secrétaire d'Etat, John Kerry se soit mis à faire dans la fantaisie, désireux qu'il serait d'inscrire à tout prix à son actif un succès d'envergure avant de quitter la scène internationale ? On le croirait volontiers s'il fallait s'en tenir aux seules déclarations des commentateurs saoudiens, entendu que les officiels saoudiens restent en la matière bien silencieux quant à eux, dont les propos plutôt vifs font en filigrane de lui un portrait pour le moins décalé par rapport à la réputation de sérieux qu'il s'est faite dans l'exercice de ses fonctions. Mais il est évident qu'en l'occurrence ce n'est pas aux dénégations saoudiennes qu'il faut se fier, mais aux déclarations du chef de la diplomatie américaine, d'autant plus qu'elles sont indirectement confortées par l'attitude pleine de réserve des Houthis, qui ne confirment pas le deal à proprement parler, mais qui ne l'infirmement pas non plus. A ceux-ci, il ne coûte pas grand-chose de reconnaître l'accord avec l'Arabie saoudite, dont ils ont toujours dit que non seulement elle était directement impliquée dans le conflit, mais qu'elle constituait leur véritable ennemi, en même temps d'ailleurs que le chef de l'agression contre leur pays.

Suite en page 3

Après l'adoption de la loi de finances

Le pouvoir d'achat des citoyens mis à rude épreuve



Suite aux nombreuses hausses de taxes annoncées officiellement dans la loi de finances 2017, adoptée hier à l'APN, et bien que les responsables aient rassuré du contraire précédemment, le pouvoir d'achat des Algériens sera à nouveau saigné à blanc.

Page 2

Volailles, œufs et produits carnés

Un commerce submergé par les infractions

Page 3

Dimajazz 2016

Deux artistes offrent un voyage rythmique sur les rivages du jazz

Page 13

Après l'adoption de la loi de finances

Le pouvoir d'achat des citoyens mis à rude épreuve

■ Suite aux nombreuses hausses de taxes annoncées officiellement dans la loi de finances 2017, adoptée hier à l'APN, et bien que les responsables aient rassuré du contraire précédemment, le pouvoir d'achat des Algériens sera à nouveau saigné à blanc.

Par Yacine Djadel

Avec des augmentations de taxes sur plusieurs produits de grande consommation prévues par la loi de finances 2017, on ne peut pas dire que la nouvelle année s'annonce sous de bons auspices pour les Algériens. En effet, avec la nouvelle grille tarifaire, avec une hausse de la TVA de 3,5%, certes, même ne concernant pas tous les produits, il est clair que l'impact direct sur le portefeuille du citoyen sera inévitable. Ainsi, avec l'augmentation des prix des carburants à hauteur de 4 DA par litre à la pompe pour l'essence super et le sans-plomb, la surtaxe sur les tabacs bruns qui ont connu une augmentation de 40 DA pour la plupart des cigarettes, les prix des timbres du passeport ayant également enregistré une hausse alarmante vu que désormais pour voyager l'Algérien devra s'acquitter de pas moins de 60 000 DA pour obtenir son passeport biométrique de 48 pages, les citoyens ont sérieusement de quoi s'inquiéter quant au devenir de leur pouvoir d'achat. Et oui, tout va augmenter en 2017, et les gens ne sauront pas sur quel pied danser, surtout les ménages à faible ou moyen revenu. Dans la société, les individus ne parlent que de flambée des prix. Un peu partout dans les grandes villes du pays, les discussions dans les cafétérias, à la maison, dans la



il n'y a pas un endroit où l'on passe sans pour autant ressentir l'inquiétude des pères de famille surtout, concernant ces nouvelles saignées de budget. Pourtant, les autorités, elles, ont rassuré quant une stabilité des prix à large consommation. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lui-même a déclaré dernièrement, lors du Conseil des ministres, que le projet de loi de finances (LF) 2017 n'introduira que quelques modifications pour améliorer la situation économique sans affecter le pouvoir d'achat des citoyens. Même discours rassurant du côté du ministre des Finances. A ce propos, Hadji Baba Ammi

a même demandé à la population de garder son calme, car la loi de finances n'altérera en aucun cas leur pouvoir d'achat. «Il n'y a rien à craindre, les prix des produits seront maintenus» a-t-il affirmé ces derniers jours. En guise d'assurances, celui-ci a ajouté qu'«il n'y a pas lieu de s'affoler». A regarder la réalité de la vie quotidienne que vivent les Algériens, la cherté des produits, on voit tout de suite que le

gouvernement tente de jouer l'apaisement et ce, en réduisant les conséquences du projet de loi de finances 2017. Pour les autorités, ces mesures, bien qu'elles soient dures compte tenu de la baisse de la rente des hydrocarbures, seront d'un grand bénéfice pour le Trésor public, lui faisant, ainsi, considérablement gagné en économie. Néanmoins, il se trouve que dans la réalité du citoyen le prix à payer s'annonce déjà être un lourd tribut. «On tente à tout prix de nous calmer en disant que les taxes ne concerneront que quelques produits seulement, alors que la flambée générale sera inévitable, car tout est lié. Si le commerçant d'une alimentation générale paie plus cher son gasoil, il le facturera obligatoirement au citoyen client dans ses produits», a déploré Djamel, un jeune père de famille. A rappeler qu'actuellement, avant même son entrée en vigueur la nouvelle grille des tarifs, liée à la loi de finances 2017, a déjà commencé à se faire sentir sur le marché. Une coutume chez les commerçants algériens de fixer les prix, chacun à sa guise, surtout en l'absence de l'Etat sur le terrain. Y. D.

La drogue marocaine envahit l'Algérie Un fléau combattu au quotidien

Chaque jour, des quantités considérables de drogue en tous genres sont saisies aux frontières terrestres avec le Maroc, grand producteur et consommateur de cette substance. Le dernier bilan fait état de la saisie de près de 85 tonnes de résine de cannabis, dont 72% dans l'ouest du pays, durant les neuf premiers mois de l'année en cours. Malheureusement, ces chiffres mettent en évidence la facilité avec laquelle ces drogues sont introduites sur le marché et ce, en dépit des coups qui sont portés aux trafiquants, notamment par les forces de l'ANP. L'Algérie est un pays où transitent d'énormes quantités de drogue. Et le plus gros provient des frontières Ouest. Chaque jour, les services de sécurité font état de saisies de quantités de drogues, tous types confondus, allant du kif traité à l'héroïne en passant par les psychotropes en tous genres. Les chiffres communiqués quotidiennement par les autorités sécuritaires sont effrayants. Selon le dernier bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt), près de 85 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie, dont 72% dans l'ouest du pays, durant les neuf premiers mois de l'année 2016. Au total, 84 979,068 kg de résine de cannabis ont été saisis

durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de l'année en cours, dont 61 185,481 kg dans la région ouest du pays, soit 72% de la quantité saisie, précise l'office dans son rapport, se basant sur les bilans des trois services de lutte contre ce fléau (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). Selon le même rapport, 20,08% des quantités saisies ont été enregistrés dans la région sud, 6,19% dans la région centre et 1,73% dans l'est du pays. Même si le bilan fait état d'une baisse de saisies concernant les drogues dures (cocaïne et héroïne), par rapport à la même période de l'année écoulée, une «très forte augmentation» des saisies de psychotropes a été, en revanche, relevée par les mêmes services. Les saisies ont doublé, passant de 400 737 à 821 211 comprimés, durant la même période citée, soit une hausse de 104,92%, dont 45,87% ont été saisis dans l'ouest du pays. Concernant les arrestations des personnes impliquées, les investigations des services concernés ont permis l'interpellation de plus de 27 800 individus impliqués dans des affaires liées à la drogue, dont 148 étrangers et 754 personnes en fuite. Le rapport a relevé que le nombre de personnes impliquées est en hausse de 53,14% durant la même période de référence. Sept

affaires en rapport avec la culture de cannabis et d'opium ont été enregistrées par les services concernés. La dernière saisie a été effectuée par les gardes-frontières de Bab El Assa, dans la wilaya de Tlemcen, qui a permis la saisie d'une quantité de 4,67 quintaux de kif traité provenant du Maroc. Cette quantité de drogue a été dissimulée au milieu des broussailles. D'importantes quantités de kif traité ont été saisies dernièrement dans la wilaya de Tlemcen par les différents services. Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de drogue relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont saisi, lundi, cinq quintaux de kif traité, près de la ville de Remchi. Pour leur part, les services de la Sûreté de wilaya ont mis la main, dernièrement, lors de quatre opérations distinctes, sur quelque 3,5 quintaux de kif traité provenant du Maroc. Les opérations des services en charge de la lutte contre la drogue sont chaque jour couronnées de succès, comme en témoignent les énormes quantités saisies. Les saisies importantes, notamment de kif traité, reflètent les efforts déployés par les différents services de sécurité pour lutter contre ces fléaux qui prennent, ces derniers temps, des proportions de plus en plus grandes.

Louiza Ait Ramdane

Promo Internet

8 Go d'internet pendant 2 mois

1950 DA

ooredoo

Sans engagement

BATEL

ooredoo.dz

AADL 1 / Pour falsification et fausses déclarations

Près de 6 500 souscripteurs «tricheurs» radiés

■ Le tri sélectif des dossiers, opéré par les agents du ministère de l'Habitat et de l'AADL, a permis de débusquer ces souscripteurs faussaires dont les demandes de logement seront désormais rejetées. C'est ce qu'a confirmé le ministère de l'Habitat, révélant que le fichier national du logement a permis de démasquer et d'exclure 6 479 souscripteurs au programme (AADL 2001-2002) pour fausse déclaration.

Par Meriem Benchaouia

Fausse déclaration à la Cnas, fiches de paie truquées, faux couples : tous les moyens sont bons pour figurer sur la liste des heureux bénéficiaires de logements AADL. La falsification des dossiers pour l'obtention d'un logement est en passe de devenir un sport en Algérie. Mais le tri sélectif des dossiers, opéré par les agents du ministère de l'Habitat et de l'AADL, a permis de débusquer ces souscripteurs faussaires dont les demandes de logement seront désormais rejetées. C'est le ministère de l'Habitat qui l'a confirmé. Ce dernier a révélé que le fichier national du logement a permis de démasquer et d'exclure 6 479 souscripteurs au programme (AADL 2001-2002) pour fausse déclaration. C'est là un grand coup de filet qui démontre que rien n'est jamais acquis à l'AADL pour les tricheurs. En effet, six mille quatre cent soixante-dix-neuf souscripteurs au programme AADL 1 soumis au contrôle du fichier national du logement ont été exclus pour fausse déclaration, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat. Les enquêtes du fichier national du logement, menées de concert avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et la Caisse nationale de



Ph. E. Soraya/J.A.

8 000 logements AADL et LPP le 11 décembre

De son côté, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que les travaux seront bientôt finalisés sur la première tranche de la nouvelle ville de Sidi Abdallah qui devra être livrée le 11 décembre prochain. «*Nous menons une course contre la montre pour être au rendez-vous*», a affirmé le ministre qui inspectait des chantiers de logements à Sidi Abdallah, assurant que les cités seront prêtes pour la livraison à temps.

Cette première tranche comporte près de 7 000 logements de type AADL et 1 100 autres promotionnels publics, selon les chiffres avancés par le ministre. D'autres structures, dont neuf stades de proximité et 4 écoles, sont prévues dans le cadre de cette tranche du projet de la nouvelle ville.

Le premier responsable du secteur a par ailleurs annoncé que de nouvelles souscriptions aux logements AADL seront ouvertes à titre exceptionnel à Khenchela, compte tenu de l'excédent enregistré en la matière dans cette wilaya.

1 068 souscripteurs du programme AADL 2 au niveau de cette wilaya auront leurs clefs à partir d'aujourd'hui, alors que le programme global porte sur 2 300 unités.

M. B.

sécurité sociale des non-salariés (Casnos), ont révélé l'existence de fausses déclarations de souscripteurs «AADL 2001-2002» qui feront l'objet d'une poursuite judiciaire, a précisé la même source. Le nombre de souscripteurs exclus est estimé à 6 479, dont 852 pour fausses déclarations concernant leur situation familiale, 5 574 concernant leurs cotisations à la Cnas et 73 concernant leurs cotisations auprès de la Casnos. Détaillant ces résultats, le communiqué a indiqué que le ministère de l'Intérieur avait enquêté sur la situation familiale de 10 839 souscripteurs. L'enquête a révélé que «1 995 souscripteurs ont introduit leur demande de logement alors qu'ils étaient mariés mais ne l'ont pas déclaré au

niveau de l'AADL, 832 d'entre eux ont fait une fausse déclaration affirmant que leur mariage civil avait été célébré avant l'opération d'actualisation des dossiers en 2013». Pour les autres souscripteurs (1 163) mariés après l'opération d'actualisation, leurs dossiers seront réexaminés. Par ailleurs, l'enquête effectuée par la Cnas sur 19 009 dossiers a révélé l'existence de 5 574 fausses déclarations alors que 88 dossiers étaient en cours d'examen. L'enquête de la Casnos, réalisée sur 4 423 dossiers, a fait ressortir 73 fausses déclarations dont les auteurs seront présentés à la justice. L'opération de contrôle se poursuit toujours, selon le communiqué.

Livraison de plus de

Volailles, œufs et produits carnés

Un commerce submergé par les infractions

Pas moins de 4 850 infractions ont été constatées dans le processus de production et de commercialisation des volailles, œufs et produits carnés (viande hachée, merguez, pâté et cachir), a appris l'APS auprès d'un haut responsable du ministère du Commerce. Le non-respect des règles d'hygiène et des conditions de conservation, la non-conformité de produits, la commercialisation de produits impropres à la consommation ou de produits corrompus, l'abattage clandestin, les infractions dans la production et la commercialisation des produits carnés, volailles et œufs sont les principales violations des règlements relevées par deux enquêtes lancées par ce ministère au cours de l'année 2016. Dans le cadre de l'enquête relative à la filière des volailles et des œufs, environ 12 500 interventions à travers l'ensemble des opérateurs, aux différents stades de mise en consommation des volailles, ont été menées, précise le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes

auprès de ce ministère, Abderrahmane Benhazil. Dans les détails : 12 023 interventions ont été effectuées au niveau du circuit de la commercialisation pour le contrôle des conditions de conservation, de conditionnement et d'hygiène, et 475 autres dans des abattoirs pour la vérification du respect des règles d'usage en matière d'hygiène dans les locaux d'abattage, du personnel et des équipements. «*Ces interventions ont permis la constatation de 2 175 infractions relatives aux non-respect des règles de la qualité et des pratiques commerciales, l'établissement de 2 093 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 120 locaux commerciaux*», fait savoir M. Benhazil. Les services de contrôle ont procédé à la saisie de plus de 31 tonnes de volailles et d'œufs d'une valeur de 9,6 millions de DA. Cette enquête a mis en lumière l'existence de plusieurs infractions : le non-respect des règles d'hygiène (1 208 infractions), le non-respect des conditions de conservation (240), la commercialisation de produits impropres

à la consommation (242), l'abattage clandestin (50) et la commercialisation de produits corrompus (47).

Produits carnés : 40% des échantillons non conformes

Quant à la seconde enquête qui a concerné la viande hachée, le merguez, le pâté et le cachir, elle a été menée du fait «*du caractère vulnérable et des risques réels que représentent ces produits pour la santé des consommateurs*», relève le même responsable.

A cet effet, des opérations de contrôle et d'inspection aux différents stades de mise à consommation ont été engagées au niveau des unités de fabrication, de transport, de la distribution et la vente au détail. L'opération s'est articulée autour de la vérification des aspects du respect des conditions d'hygiène des locaux, des équipements et du personnel ainsi que du contrôle de la conformité des produits et

de la vérification de l'étiquetage et de l'obligation d'information du consommateur.

Dans ce cadre, les agents de contrôle ont effectué 20 067 interventions ayant touché 74 unités de production, 19 334 détaillants et 659 transporteurs de ces produits, précise-t-il. Ces interventions ont permis la constatation de 2 675 infractions, l'établissement de 2 511 procès-verbaux et la saisie de plus de 25 tonnes de ces produits d'une valeur de 9,7 millions de DA et la proposition de fermeture de 231 locaux commerciaux. Les résultats du contrôle ont fait ressortir que la majeure partie des infractions pour les produits carnés a été principalement observée au niveau de la vente au détail et au niveau des boucheries. Les infractions concernent essentiellement le non-respect des règles d'hygiène lors de la préparation et de la manipulation ainsi que les mauvaises conditions de conservation de ces produits.

Au plan du contrôle analytique, 2 137 prélèvements ont été effectués aux fins d'ana-

LA QUESTION DU JOUR

L'annonce faite au camp Hadi

suite de la page Une

La seule chose qui puisse les déranger dans cette affaire, ce serait qu'ils aient l'air de faire de traiter au pied levé leur alliance avec l'ancien président, Ali Abdallah Salah, qui lui n'a pas été convié aux négociations dans la capitale d'Oman tenues sous l'égide du chef de la diplomatie américaine. Pour l'Arabie saoudite, par contre, il n'y avait qu'une seule façon de reconnaître sans tergiverser cet accord, c'était qu'il soit approuvé par le gouvernement dirigé par Abd Rabbo Hadi. Comme celui-ci s'est empressé de rejeter un accord qui le déposait de toutes ses prérogatives, elle n'avait plus guère le choix, elle devait elle-même faire semblant de tomber des nues à l'annonce faite par Kerry. De là sa proposition d'un cessez-le-feu de 48 heures, renouvelable s'il est respecté par les Houthis, mais dont elle savait par avance qu'il ne tiendrait pas du tout. Il n'en reste pas moins que le message est passé, que le camp de Hadi sait maintenant que l'Arabie saoudite est pressée de sortir d'un conflit qui lui coûte sur tous les plans, et dont elle voit bien qu'il est interminable. Elle et ses alliés du Golfe ont tablé sur l'élection de Hillary Clinton, mais c'est son rival ami de Poutine qui succède à Barack Obama, qui déjà leur avait paru le pire président que les Etats-Unis aient donné au monde. Dans ces conditions, autant chercher à être en paix avec les Houthis, à qui d'ailleurs ils font la guerre non pour ce qu'ils sont mais pour l'allié iranien qu'ils se sont donné. Que les Houthis prennent leurs distances vis-à-vis des Iraniens, et la paix devient non seulement possible mais souhaitable avec eux. Cet arrangement n'a pour le moment qu'un seul vrai inconvénient : il suppose l'abandon du camp pro-saoudien, celui de Abd Rabbo Hadi, le président qu'ils ont donné au Yémen et fait reconnaître par la communauté internationale, c'est-à-dire par tout ce qui compte dans le monde. M. H.

lyses physico-chimique et microbiologique. Sur le plan microbiologique, les résultats ont indiqué que 547 produits prélevés étaient non conformes sur les 1 373 analysés, soit un taux de non-conformité de 40%. Ces non-conformités ont porté principalement sur la découverte de taux élevés de coliformes fécaux, de clostridium sulfitoréducteurs, de staphylocoques et de germes aérobies. Sur le plan physico-chimique, 279 produits prélevés se sont avérés non conformes sur les 764 analysés, soit un taux de non-conformité de 37%. Les non-conformités ont porté principalement sur les taux excessifs et supérieurs à la norme d'humidité, de matières grasses et de collagène.

K. L.

Tizi Ouzou/UGTA

L'union locale appelle à la levée des sanctions contre des cadres syndicalistes

■ L'instance locale de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) de Tizi Ouzou s'est élevée contre les sanctions prononcées par la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (Fnte) à l'encontre de quatre cadres syndicaux pour «avoir recouru à la grève afin de défendre une plateforme de revendications et de réclamations».

wilaya, en l'occurrence les frères Aït Abderrahmane Mustapha et Cherifi Ahcène pour les motifs précités». La même instance syndicale de l'UGTA à Tizi Ouzou s'interroge sur les raisons ayant motivé «la même sanction est infligée à deux secrétaires généraux des unions locales, à savoir les frères Aider Ahcène et Abed Achour». La CEW exhorte, dans la même déclaration, «la Centrale syndicale à intervenir auprès de la Fnte pour le rétablissement de nos frères syndicalistes», tout en dénonçant «les pratiques malsaines de certains agitateurs et colporteurs qui, au lieu de s'affairer à leurs missions, ne cessent de tricoter des tissus de mensonges dans le but d'envenimer et de détériorer les rapports entre instances et tutelle et par voie de conséquence, dynamiser les piliers de l'organisation». S'agissant de la position



PH/D. R.

des adhérents de l'UGTA de Tizi Ouzou par rapport à la suppression de la retraite anticipée, il est précisé dans le même document que «la CEW réaffirme que la construction des positions liées à ces dossiers sont l'émanation des travailleurs et des syndicalistes de la wilaya de Tizi Ouzou, maintes fois exprimées lors des conférences et divers regroupements». Pour conclure sa déclaration, l'UGTA de Tizi Ouzou s'interroge «sur l'énigmatique report des assises du 13^e congrès de l'union de wilaya en raison de l'indisponibilité du secrétariat national», tout en faisant remarquer que «ce même secrétariat national s'avère disponible pour tenir quelques jours après les assises du congrès de l'union de wilaya de Sidi Bel-Abbès».

H. M.

Par Hamid M.

La position de l'UGTA de Tizi Ouzou sur cette affaire qui a défrayé la chronique de cette organisation syndicale ces derniers jours a été rendue publique, hier, dans une déclaration. La commission exécutive de l'union de wilaya (CEW) de l'UGTA de Tizi Ouzou affirme qu'elle «regrette la décision de la Centrale syndicale exécutée par la Fnte portant annulation des détachements des frères cadres syndicaux du syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation de la

Tunisie

Les forces navales participent à l'exercice «Morjane 2016»

«L'Armée nationale populaire, représentée par les Forces navales, participe du 22 au 28 novembre à l'exercice naval «Morjane-2016» au niveau du port de Bizerte en Tunisie», a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la concrétisation du programme de coopération militaire algéro-tunisienne, au titre de l'année 2016, l'Armée nationale populaire représentée par les Forces navales, participe du 22 jusqu'au 28 novembre 2016, à l'exercice naval – Morjane 2016 – au niveau du port de Bizerte en Tunisie», précise la même source. «Les Forces navales algériennes participeront à cet exercice par des éléments des fusiliers

marins, la Corvette lance missiles – El-Kirch – numéro de bord 353, ainsi qu'un avion de surveillance maritime, et sera exécuté en coordination avec le Centre National des Opérations de Surveillance et de Sauvetage (CNOS)/Alger». Il convient de signaler que dans le cadre de cet exercice et pour la première fois, un Centre des Opérations Maritimes Conjoint (CMOC) sera installé, composé d'officiers des deux pays, pour la direction conjointe de l'exercice. Ce centre, ajoute la même source, a, comme objectif, «le renforcement des aptitudes des deux pays à opérer conjointement et à répondre, le cas échéant, à une situation d'urgence induite par la présence d'une menace ou d'un

risque susceptible de porter atteinte à la sécurité maritime, dans la zone frontalière entre les deux pays». L'exercice comprendra l'exécution des manœuvres tactiques en mer, des opérations d'interdiction maritime (M.I.O) ainsi que des exercices de recherche et de sauvetage SAR. L'exécution de ce genre d'exercices va permettre de «consolider et de développer la coopération opérationnelle entre les deux pays, dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritime, de la lutte contre le terrorisme et les actes illicites en mer», souligne le communiqué du MDN.

K. L.

Dernier jour de grève de l'intersyndicale

Suivi modeste dans l'éducation et la santé

L'appel à la grève lancé par 13 syndicats autonomes de secteurs relevant de la Fonction publique, pour les 21, 22 et 23 novembre, afin de réclamer notamment le retrait du projet de loi relatif à la retraite, a enregistré à son 3^e et dernier jour un suivi modeste dans les établissements de l'Éducation nationale et de santé, a-t-on constaté. Ainsi, à Alger, lors d'une tournée de l'APS dans des établissements de l'enseignement des cycles primaire, moyen et secondaire, il a été relevé un fonctionnement normal de la scolarité, hormis

quelques établissements où le mot d'ordre de grève a été suivi par quelques enseignants à l'instar des personnels enseignants du lycée du grand rocher de Ain Benian, de l'école de la cité Celeste de Bouzaréah, du lycée Béjaoui et du CEM Moufidi-Zakaria dans la commune d'El Madania et du lycée El Idrissi à Sidi M'hamed. Dans le secteur de la santé, les praticiens ont exercé normalement au niveau des établissements publics de santé de proximité, à l'instar de ceux de Oued Koreich, El Biar, El Madania alors que les

polycliniques de Ain Naadja et Krim Belkacem (Alger-Centre) ont enregistré des débrayages au niveau des services de chirurgie dentaire. L'intersyndicale avait avancé des taux de suivi de l'appel à la grève pour les fonctionnaires des communes, 22% pour les personnels de l'enseignement supérieur, 17% pour les enseignants et fonctionnaires de la formation professionnelle, 12% pour les commerçants, 55% pour les personnels de la santé, 64,80% pour tous les corps du secteur de l'Éducation nationale, 60,43% pour les prati-

ciens de la santé publique, 55% pour la formation professionnelle et 10% pour les personnels de l'électricité et du gaz. L'intersyndicale regroupant 13 syndicats des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'administration publique, avait appelé à une grève de trois jours, à partir du 21 novembre, pour revendiquer l'annulation du nouveau projet de loi relatif à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, rappelle-t-on. Ce mouvement de protestation initié le 17 et 18 octobre a été renouvelé les 24 et 25 du même mois.

Ali O.

Protection civile

Une culture de prévention peut épargner 87% des accidents

Une culture de prévention peut épargner 87% des accidents, a estimé, mardi à Mascara, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour. A l'ouverture des journées de formation régionales sur l'information préventive, destinées aux officiers de la Protection civile chargés de l'information et de la communication dans 13 wilayas dans l'ouest et le sud-ouest du pays, le colonel Achour a indiqué qu'une analyse du bilan des accidents de 2015 fait ressortir que 87% auraient pu être évité

en cas de prévention. Le même responsable a souligné que ces accidents dénotent d'un manque de culture de prévention à rattrapper par l'intensification de l'action de sensibilisation et d'information. Le chargé de l'information à la direction générale de la Protection civile, le capitaine Bernaoui Samir, a insisté sur une meilleure exploitation des technologies modernes nécessaires à la réussite des programmes de sensibilisation, ainsi que sur l'information préventive de proximité, soulignant que les moyens traditionnels utilisés auparavant ne permettaient pas

de faire mieux passer le message préventif et ne touchaient pas différentes couches de la société, notamment les jeunes. Lors de ces journées de formation, inscrites dans le cadre du développement et de modernisation du secteur de la Protection civile suivant le programme élaboré par le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, des communications et des ateliers sont programmés pour traiter des thèmes liés au rôle de l'information et des nouvelles technologies de l'information et de communication en matière de culture

de prévention. Cette rencontre de deux jours permet aux participants d'élaborer des méthodologies de communication propices sur les plans technique, scientifique et social, dans le cadre d'un système d'information à la disposition des citoyens, ont indiqué les organisateurs. En marge de l'ouverture de cette manifestation, une caravane de sensibilisation sur le cancer du sein a été lancée avec la participation des directions de la santé et de la population et de la Protection civile et le Croissant-Rouge algérien (CRA).

Yanis D.

Transport maritime de marchandises

Protocole d'accord entre Cnan-Nord et CMA-CGM

■ La Compagnie nationale de navigation (Cnan), à travers sa filiale Cnan-Nord, et l'armateur français de transport maritime par conteneurs CMA-CGM ont signé récemment un protocole d'accord pour renforcer leur coopération, selon un responsable de Cnan-Nord.



PH. A. D. R.

cadres figure aussi parmi les objectifs de cet accord. La Cnan-Nord est une filiale de la Cnan qui assure régulièrement le transport de marchandises depuis ou vers la Belgique, l'Allemagne, le Portugal, la Turquie et les Etats-Unis. Sa flotte est composée actuellement de six navires marchands destinés à satisfaire essentiellement les besoins en équipements de maîtres d'ouvrage des projets réalisés en Algérie. Dans l'objectif de satisfaire la demande croissante en termes de transport maritime, qui reste le principal mode d'acheminement (95%) de marchandises importées par les opérateurs économiques en Algérie, un plan de développement du pavillon national prévoit l'acquisition de 25 navires dont 18 cargos pour Cnan-Nord et sept navires pour Cnan-Med, l'autre filiale du groupe Cnan. Ce plan vise principalement à augmenter la part des armateurs nationaux à 30% du marché algérien de transport maritime de marchandises hors-hydrocarbures à l'horizon 2020 par l'utilisation d'une flotte adaptée, et ce, soit en propriété, soit affrétée. Le pavillon maritime algérien dispose actuellement d'une quinzaine de navires et ne couvre actuellement que 1% du fret transporté, soit moins de 500 000 tonnes.

A. B./APS

Par Amel B.

Ce protocole d'accord vise à renforcer les liens de coopération en matière d'échanges d'expérience entre les deux compagnies maritimes et s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau du secteur du transport maritime de marchandises en Algérie, explique la même source. En vertu de cet accord, Cnan-Nord peut utiliser les navires de la Compagnie

maritime d'affrètement-Compagnie générale maritime (CMA-CGM) pour transporter ses marchandises dans le cas où elle ne disposerait pas de navires. Lorsqu'il s'agit de la même destination, Cnan-Nord peut également transporter les marchandises des clients de CMA-CGM depuis ou vers l'Algérie dans le cas où cette compagnie française ne disposerait pas de navires disponibles. Il s'agit d'une «coopération opérationnelle d'une ligne

maritime commune reliant directement le Nord Europe et les ports d'Algérie», indique le même responsable. Le protocole d'accord prévoit aussi une coopération logistique entre les deux compagnies telles la location d'espaces à bord des navires océaniques de CMA-CGM et la mise à disposition d'équipements conteneurs. Le partage d'expertise entre Cnan-Nord et CMA-CGM en matière d'échange et de formation du personnel navigant et des

Industrie mécanique

Lancement prochain d'une usine de pièces de rechange et accessoires à El-Bayadh

Une usine de fabrication de pièces de rechange et d'accessoires automobiles va être montée prochainement à El-Bayadh, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de l'Industrie et des Mines. Premier du genre dans cette wilaya, ce projet, fruit d'un investissement privé (Ets Mahieddine Tahkout), portera sur un investissement de 1,21 milliard DA et devra générer quelque 290 emplois permanents, entre agents de maîtrise, techniciens supérieurs et ingé-

nieurs, a précisé à l'APS le directeur de wilaya du secteur, Mustapha Khechiba. L'usine en question sera installée sur le site de l'ex-unité de fabrication de chaussures (à l'arrêt depuis les années 90), obtenu dans le cadre de la concession, selon des mécanismes mis en place par les pouvoirs publics pour une exploitation optimale du foncier industriel à travers la wilaya, a-t-il précisé. Le site s'étend sur une superficie de 27 732 m², dont 11 000 m² bâtis et répartis entre un han-

gar principal (5 232 m²), six ateliers et de nombreux locaux. L'usine, qui devra entrer en phase de production dans le courant du premier semestre de 2017 au plus tard, constituera un pilier de l'usine de montage de véhicules installée par cet investisseur privé dans la zone de Zaâroura (Tiaret) et dont le premier véhicule de marque «Hyundai» est sorti début novembre

Souad H./APS

Pétrole

Sonatrach renouvelle ses contrats avec Cepsa

La Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et la compagnie pétrolière espagnole S.A.U Cepsa ont signé, à Alger, un accord de partenariat portant renouvellement des contrats liant ces deux sociétés, a indiqué un communiqué de Sonatrach. «Le résultat de cet accord est le renouvellement des contrats liant Sonatrach à Cepsa, parmi eux, un nouveau contrat de

25 années supplémentaires pour le champ pétrolier de Rhourde El Krouf (RKF), dans le cadre de la loi algérienne sur les hydrocarbures», souligne-t-on. De même, l'exploitation du champ pétrolier d'Ourhoud sera prolongée de dix années (la licence précédente s'arrêtant en décembre 2019). L'accord a été signé par le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, et CEO de Cepsa, Pedro Miro Roig.

Cet accord, ajoute le communiqué, souligne la solidité des relations unissant non seulement Sonatrach et Cepsa, mais également la société émiratie «International Petroleum Investment Company» (IPIC), actionnaire unique de Cepsa. Sonatrach et Cepsa ont également signé un protocole d'accord dans le but d'étudier des opportunités dans d'autres

domaines d'activité où les deux sociétés ont des intérêts communs, en Algérie et à l'international. La conclusion de cet accord intervient dans le prolongement des discussions initiées par Sonatrach avec l'ensemble de ses partenaires pour le développement de la coopération et du partenariat, selon le communiqué.

L. O.

Croissance mondiale Les distorsions du système financier assombrissent les perspectives

LA FAIBLE progression des échanges et les distorsions du système financier assombrissent les perspectives de croissance économique mondiale, a alerté l'Ocde dans ses dernières perspectives économiques intermédiaires. Selon l'Ocde, organisme basé à Paris dont la mission est de «promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde», l'économie mondiale «devrait croître moins rapidement qu'en 2015», relevant que «seule une légère accélération étant attendue en 2017». Selon ses prévisions, la croissance de l'économie mondiale sera de 2,9% cette année et de 3,2% en 2017, soit un taux bien inférieur aux moyennes de long terme. La croissance des plus importantes économies avancées sera modérée, a-t-elle expliqué. Aux Etats-Unis, où la forte progression de la consommation et de l'emploi est neutralisée par l'atonie de l'investissement, la croissance s'établira, d'après les estimations, à 1,4% cette année et à 2,1% en 2017. La croissance de la zone euro devrait atteindre 1,5% en 2016 et 1,4% en 2017. En Allemagne, elle devrait être de 1,8% en 2016 et de 1,5% en 2017 et, en 2016 et 2017, de 1,3% en France et de 0,8% en Italie. Au Royaume-Uni, a-t-elle poursuivi, la croissance «a marqué le pas» avec le Brexit, malgré des mesures «vigoureuses» prises par la Banque d'Angleterre, et qui ont contribué à stabiliser les marchés mais, a-t-elle déploré, les incertitudes demeurent «très vives» et les risques sont «sans équivoque» orientés à la baisse. «Dans ces conditions, la croissance du Royaume-Uni devrait s'établir à 1,8% en 2016 et 1% en 2017, soit un taux bien inférieur à celui de ces dernières années», a-t-elle expliqué. Pour le Japon, la croissance restera «faible» et en «demi-teinte», selon les prévisions de l'Ocde, pour se situer à 0,6% en 2016 et 0,7% en 2017, alors qu'au Canada, elle devrait s'élever à 1,2% cette année et 2,3% en 2017. D'après l'Ocde, la Chine devrait continuer à faire face à des difficultés à mesure qu'elle rééquilibre son économie, se détournant d'une demande tirée par le secteur manufacturier au profit des biens de consommation et des services. «La croissance chinoise devrait atteindre 6,5% en 2016 et 6,2% en 2017 et l'Inde poursuivra sa forte croissance avec 7,4% en 2016 et 7,5% en 2017», a-t-elle considéré, notant que l'économie du Brésil, malgré quelques améliorations, «continuera de s'enfoncer dans une profonde dépression, régressant de 3,3% cette année et de 0,3% de plus en 2017». Par ailleurs, l'organisation a indiqué que le monde «est pris au piège de la croissance molle, la médiocrité des anticipations de croissance bridant encore davantage les échanges, l'investissement, la productivité et les salaires». «Ces dernières années, le taux de croissance du commerce mondial a diminué de moitié par rapport à la période précise, et a encore décliné ces derniers trimestres, avec une faible progression des échanges concentrée en Asie», a-t-elle expliqué, prédisant en conséquence un éventuel ralentissement «permanent» de la croissance des échanges. R. E.

Du 26 novembre au 3 décembre à Draa Ben Khedda

Foire du miel et autres produits de la ruche

■ L'Association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura, en partenariat avec la direction locale des services agricoles et la chambre d'agriculture de wilaya de Tizi-Ouzou, organise du 26 novembre au 3 décembre prochains une foire dédiée au miel et à d'autres produits de la ruche au Centre culturel de Draa Ben Khedda.



Par Hamid Messir

Parmi les objectifs assignés à cette manifestation, la valorisation des productions de l'apiculture du massif du Djurdjura, la promotion de l'apiculture par l'insertion des apiculteurs amateurs dans les milieux professionnels, la sensibilisation sur les vertus des produits de la ruche, l'amélioration de la visibilité pour la filière apicole, l'écoulement de la production, la lutte

contre les miels frauduleux, la sensibilisation des autorités pour la prise en charge des préoccupations professionnelles des apiculteurs. Pour les initiateurs de la foire, l'occasion sera saisie pour sensibiliser les consommateurs, faire connaître les différentes variétés du miel du massif du Djurdjura, faire des démonstrations d'analyse du miel et faire connaître aussi les différents produits de l'apiculture. Les professionnels de l'apiculture de la wilaya de Tizi

Ouzou entendent réclamer la classification du miel du massif du Djurdjura comme produit de terroir, sa labellisation. Sont attendus à cette manifestation, une vingtaine d'exposants parmi des apiculteurs professionnels, des producteurs de la région Centre du pays. L'Association des apiculteurs professionnels du massif de Djurdjura profitera à l'occasion pour présenter son programme portant sur le développement de l'apiculture au massif du Djurdjura, notamment

à travers l'appui technique aux apiculteurs par la formation professionnelle, la formation continue et la vulgarisation de l'apiculture moderne. La même association entend également proposer des actions à mener pour protéger et sauvegarder la race locale et ses écotypes, améliorer le tapis mellifère et ce, par l'encouragement à la plantation de plantes utiles aux abeilles et valoriser les productions de l'apiculture.

H. M.

Culture du maïs à Adrar

Craintes de retard dans l'écoulement de la récolte

Des agriculteurs de la wilaya d'Adrar émettent, à l'approche de la saison de la moisson, des craintes quant à un retard dans la prise de mesures administratives concernant l'écoulement de la récolte de maïs, selon des avis recueillis par l'APS auprès de différents acteurs de la filière.

Des agriculteurs du périmètre «Stah Azzi», dans la daïra de Zaouiet-Kounta (Sud de la wilaya), en majorité des jeunes, ont affirmé que les mesures administratives généralement entreprises pour ce qui concerne l'écoulement de la récolte de maïs, n'ont pas encore été entamées, en dépit du lancement depuis plusieurs mois de la campagne labours-semailles (août).

Ces mesures portent sur la signature de conventions entre les producteurs et l'Office national des aliments de bétail de Bougtob (El-Bayadh) pour l'acquisition de leur récolte de maïs, comme cela a été le cas durant les précédentes saisons, ont-ils expliqué.

Un jeune exploitant agricole, Mohamed Benhamadi, évoque la problématique de l'écoulement de la production comme une «préoccupation majeure» des agriculteurs, surtout avec l'approche de la campagne de récolte qui précède, selon un mode alternatif, celle des labours-semailles pour la culture du blé. Les agriculteurs ayant adhéré au programme de développement de la maïsicultu-

re sont vraiment «inquiets» quant au sort de leur production, avec le retard dans la prise des mesures administratives précitées, du fait notamment des charges financières supportées par les agriculteurs (factures bancaires, électricité, carburant, engrais et autres charges de travail), a-t-il souligné.

Abderrahmane Bermati, un autre agriculteur, a appelé les instances de tutelle à entreprendre des «démarches urgentes» pour sauver la récolte de maïs dans la région, surtout que la production a atteint un stade de maturation, faisant remarquer que la campagne de moisson n'est qu'à quelques jours seulement.

Il appartient, estime-t-il, de trouver une solution définitive à cette question d'écoulement de la production, qui se pose pour la deuxième fois consécutive, et ce à travers l'application des décisions du ministère de tutelle prises l'an dernier à ce sujet et portant sur la création d'une unité locale de collecte de la récolte de maïs.

Les agriculteurs déterminés à relever le défi

Le représentant de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdelkader Oumari, affirme, de son côté, qu'en dépit des difficultés rencontrées en matière d'écou-

lement de la production de maïs, la détermination des agriculteurs ne s'est pas estompée pour relever le défi et contribuer à faire de cette région saharienne une zone productrice de maïs et de développement de différentes autres filières agricoles.

Le nombre de producteurs de maïs sous pivot dans cette wilaya est passé cette année à 36 agriculteurs, en baisse par rapport à celui de la saison écoulée (43), avec une superficie ensemencée de près de 900 hectares (1 400 ha l'an dernier), un recul engendré «directement» par les problèmes rencontrés, a-t-il fait savoir.

Concernant cette problématique, la direction des services agricoles de la wilaya d'Adrar a assuré suivre de près cette question qui, précise-t-on, concerne en premier lieu l'Office national des aliments de bétail de Bougtob (El-Bayadh), la Chambre agricole (Adrar) et l'UNPA, en attendant les résultats des contacts en cours entre les parties concernées et le ministère de tutelle.

Lors d'une récente rencontre avec les agriculteurs, en marge du lancement de la campagne labours-semailles de cette année, la préoccupation des producteurs de maïs ont été soulevées au wali d'Adrar, Mustapha Limani, qui les a rassurés quant à la prise en charge de leurs préoccupations.

Hafid F.

Grâce à une production annuelle de 80 millions de litres

Autosuffisance en lait à Sidi Bel-Abbès

LA WILAYA de Sidi Bel-Abbès a réalisé, ces dernières années, une autosuffisance en lait grâce à une production annuelle de plus de 80 millions de litres, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA) Ali Kader.

La filière lait connaît, a-t-il dit, une nette amélioration à la faveur des investissements concrétisés dernièrement et contribuant à une autosuffisance en ce produit alimentaire de base.

Ainsi, la wilaya de Sidi Bel-Abbès est leader en production de lait dans l'ouest du pays, pouvant transférer d'importantes quantités aux wilayas limitrophes, a indiqué le DSA, avant d'ajouter qu'un surplus de 120 000 litres par jour a été destiné aux wilayas voisines Oran, Tlemcen, Ain Témouchent, Mascara et Saida.

Le développement de la production laitière dans la wilaya est justifié par la hausse du nombre d'éleveurs estimés à

2 000, grâce au soutien de l'Etat à cette filière, a-t-il expliqué, signalant que ce créneau attire de plus en plus de jeunes investisseurs qui ont bénéficié des dispositifs de soutien à l'emploi.

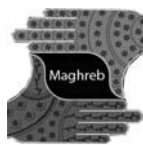
En outre, les mesures incitatives de l'Etat ont contribué à la promotion de la production laitière à travers l'amélioration de la qualité de l'aliment destiné aux bovins et l'aménagement des espaces d'élevage.

L'amélioration génétique des vaches par des techniques artificielles a également contribué à la hausse de la production de lait à Sidi Bel-Abbès, selon le même responsable.

Les résultats obtenus sont aussi dus à l'engouement des professionnels pour l'acquisition de matériels de collecte et de transformation du lait.

La wilaya de Sidi Bel-Abbès dispose de 22 000 têtes de vaches laitières et de huit laiteries, a-t-il indiqué, soulignant que la DSA compte sur le renforcement des dispositifs de production et l'amélioration de la qualité du lait pour devenir leader au niveau national en matière de production de lait.

R. R.



Tunisie

BCE : l'UGTT ne décrétera pas la grève générale

■ Le président de la République, Beji Caid Essebsi, a affirmé que l'Union générale des travailleurs de Tunisie (UGTT) «ne décrétera pas la grève générale et trouvera une solution avec le gouvernement sur les augmentations des salaires», soulignant que la «persistance du différend est nuisible au pays».

Par Kamel L.

«**M**ais je n'interviendrai pas pour trouver une issue au litige entre l'UGTT et le gouvernement, d'autant que les négociations se poursuivent et devraient aboutir à un compromis acceptable pour tous», a-t-il ajouté dans une interview diffusée mardi soir par la chaîne Al Hiwar Attounissi. Interrogé sur le revirement du gouvernement sur «le document de Carthage», notamment l'augmentation des salaires sur instructions du FMI, Beji Caid Essebsi a précisé que ce qui a été convenu avec le Fonds monétaire international est un mémorandum et non une convention qui l'engage. «Ce mémorandum n'a pas appelé à un gel des augmentations mais a fait observer qu'elles ne concordent pas avec le niveau de production et de productivité qui n'a pas progressé depuis 2011», a-t-il fait valoir, estimant que le «FMI ne pourra pas nous accorder des prêts si nous ne prenons pas d'engagements». Au sujet du projet de loi de finances 2017 qui prévoit des mesures draconiennes, le chef de l'Etat a reconnu que le gouvernement n'a pas élargi les concertations, en raison de la pression des délais constitutionnels, estimant que son adoption «n'est pas une bizarrerie mais un moindre mal». Interrogé sur le manque de soutien politique au gouvernement Chahed, Beji Caid Essebsi a affirmé que le cabinet a obtenu la confiance du Parlement avec 168 voix et devrait être appuyé par les partis qui ont voté en sa faveur, d'autant que «la situation détériorée dans le pays recommande à tous de le soutenir».



«Plusieurs partis politiques souhaitent l'échec du gouvernement», a-t-il déploré. Au sujet des déclarations de l'ancien ministre des Affaires religieuses, Abdeljalil Ben Salem, sur le wahabisme qui lui ont coûté son poste, le chef de l'Etat a souligné qu'il faut «prendre en compte l'intérêt de la Tunisie», rappelant que les «relations avec l'Arabie saoudite ne sont pas nouvelles et qu'il importe d'éviter de porter de telles accusations». A propos de l'élection présidentielle américaine qui a porté Donald Trump à la

Maison-Blanche, le président de la République a souligné que les relations de la Tunisie avec les Etats-Unis remontent à 1779 et sont de bonnes relations sous le pouvoir des républicains ou des démocrates. Il a rappelé, à cet égard, que les républicains ont demandé du président Barak Obama de relever le niveau de soutien de la Tunisie dans sa lutte contre le terrorisme. «S'il y aura des changements, ils seront en matière de politique intérieure et il faut faire preuve de circonspection sur un changement en

politique extérieure d'une grande puissance comme les Etats-Unis», a-t-il analysé. Beji Caid Essebsi a rappelé que «la décision de la Tunisie est indépendante et celui qui veut aider la Tunisie ne doit pas s'attendre à la diriger à notre place», soulignant qu'il «n'est pas nécessaire que je sois un ami de Trump mais il suffit que les relations entre les deux pays soient bonnes». Il a déploré, d'autre part, que «certaines parties rejettent les relations avec les USA sur une base idéologique», affirmant que ce pays «aide la Tunisie dans sa guerre contre le terrorisme» et rappelant que «la sécurisation des frontières tuniso-libyennes par un système électronique se fait grâce à une aide américo-allemande». Le chef de l'Etat a démenti toutefois que les Etats-Unis disposent d'une base militaire en Tunisie. «Les Américains ne veulent pas de base de ce type en Méditerranée car ils comptent sur leurs porte-avions et leurs navires de guerre», a-t-il ajouté. Beji Caid Essebsi a justifié, d'autre part, la présence de 70 militaires US en Tunisie par une mission d'entraînement des forces de l'armée pour l'utilisation des drones «pour des missions de reconnaissance, avec l'accord de la Tunisie, pour préserver sa sécurité sur ses frontières dangereuses avec la Libye». «Ces appareils ne sont pas offensifs et leur usage se fait dans le cadre d'un accord bilatéral stipulant l'échange des informations et la mise à la disposition de la Tunisie des appareils après la fin de leur mission et la maîtrise des forces militaires tunisiennes de leur utilisation», a-t-il précisé. Il a souligné que l'accord conclu pour l'utilisation de ces drones «a pour objectif de

défendre la Tunisie d'une menace en provenance des frontières libyennes sans menacer aucun autre pays voisin, notamment l'Algérie sœur». K. L./Directinfo

Mauritanie Amnesty consternée par le rejet des juges des allégations de tortures

AMNESTY INTERNATIONALE (AI), ONG de défense des droits humains, reste consternée par l'attitude des juges mauritaniens face aux allégations de tortures soutenues par des militants antiesclavagistes. Cette position est exprimée à travers une déclaration suite à la décision de la Cour d'appel de Nouadhibou, siégeant en audience foraine dans la cité minière de Zouerate (600 kilomètres au nord de Nouakchott) le vendredi 18 novembre. Pour rappel, la juridiction d'appel a acquitté 3 militants antiesclavagistes et réduit les peines pour 10 autres, avec la libération de 7 autres ayant déjà purgé leurs peines. Bien que «soulagée» par ce verdict, Amnesty reste consternée par la gestion des accusations de tortures. La dénonciation véhémement de cette pratique et d'autres actes cruels, inhumains et dégradants a servi de fil rouge au déroulement du procès en appel de 13 militants de l'Initiative de résurgence du mouvement abolitionniste (IRA) qui s'est déroulé du 14 au 18 novembre à Zouerate. Les militants du mouvement abolitionniste, rappelle-t-on, avaient été condamnés à de lourdes peines de réclusion allant de 3 à 15 ans à travers un jugement rendu par une Cour criminelle de Nouakchott le 18 août dernier. A l'origine de cette affaire jugée suivant la procédure du «flagrant délit», une opération d'évacuation qui a tourné en affrontements entre policiers et squatters d'un bidonville situé dans une commune de Nouakchott. «La libération des trois militants antiesclavagistes qui avaient été injustement condamnés à des peines allant jusqu'à 15 ans d'emprisonnement pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions, est un grand soulagement pour les personnes arrêtées arbitrairement, leurs familles et pour tous ceux qui ont fait campagne pour mettre fin à la répression violente contre les défenseurs des droits humains en Mauritanie», souligne Fatou Kine Diop, chargée de campagne pour l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International (AI).

R. M.

Droit des détenus politiques sahraouis aux visites familiales au Maroc

Le MAE français sollicité pour intervenir

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, a été sollicité pour intervenir auprès des autorités marocaines afin de lever l'interdiction d'entrée au Maroc pour permettre aux familles de rendre visite aux prisonniers politiques sahraouis. Dans une pétition lancée mardi en ligne et adressée à Jean-Marc Ayrault, le militant français de la cause sahraouie, au sein de l'Association de solidarité avec le peuple sahraoui (ASPS), Philippe Leclercq, a affirmé que Claude Mangin, épouse du Sahraoui Naâma Asfari, «doit pouvoir visiter son mari, prisonnier politique au Maroc», faisant part au ministre de la «consternation» des militants pour les droits de l'homme, face au refoulement de Claude Mangin par les autorités marocaines, le 20 octobre dernier. «Vous sachant soucieux de la question des droits humains partout dans le monde, je vous demande de bien vouloir solliciter

auprès des autorités marocaines la levée de l'interdiction d'entrée sur le territoire pour des raisons humanitaires, en accord avec le droit des prisonniers aux visites familiales, garanti par l'ensemble des règles relatives au traitement des détenus», est-il écrit dans la pétition. Rappelant les conditions dans lesquelles s'est déroulé le refoulement de la militante française pour la cause sahraouie Claude Mangin, Philippe Leclercq a indiqué que depuis 2014, le Maroc a expulsé 146 personnes de 14 nationalités différentes du Sahara occidental, auxquelles il faut ajouter 13 autres expulsées du Maroc, alors qu'elles étaient venues pour enquêter sur des questions relatives aux droits de l'homme. «Des représentants d'ONG internationales ont été expulsés et certaines interdites de travailler au Maroc : Human Rights Watch (Etats-Unis), Novact (Espagne), Avocats sans frontière (Belgique), Frederich Newmann (Allemagne),

Amnesty International (Londres) et la Fondation Carter (Etats-Unis) qui n'a pas été autorisée à observer les dernières élections», a-t-il ajouté. M. Leclercq a, en outre, signalé l'interdiction, par les autorités marocaines, de la diffusion du quotidien français Libération lors de la parution d'un article portant sur Claude Mangin et Naâma Asfari et l'expulsion de la journaliste freelance qui travaillait pour Le Monde, Camille Lavoix, pour un reportage sur Dakhla, une ville sahraouie occupée par le Maroc. Cette liste, a-t-il dit, «rejoint la longue liste des militants, avocats, personnalités politiques, élus du peuple français et journalistes refoulés du Maroc en raison de leur intérêt pour la question sahraouie», soulignant que «manifestement, les autorités marocaines tentent ainsi d'isoler les prisonniers politiques et de les réduire au silence à l'approche de la réouverture de leur procès».

Faiza O./APS

Groupe Ival

Introduction du nouveau pick-up Fiat Fullback

Page animée par Ali Zidane

Ival, concessionnaire officiel de Fiat Professional en Algérie, annonce l'introduction sur le marché local de son tout nouveau pick-up, Fiat Fullback. Fiat Fullback sera proposé sur le marché local avec plusieurs niveaux de finitions, en deux déclinaisons simple et double cabine et en versions (4x2/ 4x4). Côté motorisation, un seul bloc moteur sera d'actualité, il s'agit du 2.4l diesel de 180 ch, à 3500 tr/min drivé d'une boîte

manuelle de 5 rapports, un moteur qui combine gain de poids et puissance. La capacité de remorquage de ce véhicule peut atteindre 3 100 kg. Selon notre source, le Fullback est en phase d'homologation.

Le Fiat Fullback (un Mitsubishi L200 cloné) a été plébiscité par les lecteurs de 4x4 Magazine, qui ont choisi sur le net leur pick-up préféré de l'année. Le Fullback est disponible en version cabine approfondie avec ou sans plateau et double cabine.



Renault Algérie

Signatures de convention avec la formation professionnelle



formateurs de l'IFEP et de mutualisation des infrastructures pédagogiques.

Faisant écho avec le 2^e anniversaire de Renault Algérie Production, les personnalités présentes à cet événement n'ont pas manqué de saluer l'apport de l'usine de Oued-Tlilat à la région d'Oran.

Cette collaboration s'inscrit dans la continuité des actions engagées par le Groupe Renault dans la formation aux métiers de l'automobile, dont elle est un acteur majeur, notamment grâce à Renault Algérie Académie, son centre de formation agréé par l'État. En outre, Renault Algérie continue d'accompagner plusieurs centres de formation professionnelle, en leur proposant son expertise en la matière et en mettant à leur disposition le matériel pédagogique nécessaire à un apprentissage aux normes internationales et digne des meilleurs établissements du secteur.

Idris Saci, directeur de Renault Algérie Académie, a déclaré qu'«avec ce partenariat, nous partagerons davantage l'expertise du Groupe Renault dans les métiers de l'automobile, en donnant aux stagiaires accès aux nouvelles technologies, ce qui leur permettra d'être plus proches des attentes réelles du marché de l'emploi dans ce secteur».

Toyota Algérie

La Yaris disponible au prix de 2 400 000 DA



trique, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, feux de jour à LED, volant trois branches réglable en hauteur et en profondeur, autoradio CD MP3 + 06 haut-parleurs, commandes

La Toyota Yaris arrive dans les show-rooms, annoncée en deux finitions avec un prix de départ de 2 400 000 DA. Toyota Algérie annonce la disponibilité de la citadine Yaris en deux niveaux de finitions (Style et Red Edition), équipée d'un seul et unique bloc moteur 1.3l essence VVT-i de 99 ch proposée en boîte manuelle (6 rapports) pour la Style et en boîte (manuelle et automatique) pour la Red Edition. Les futurs clients qui vont opter pour une Toyota Yaris Style devront déboursier 2 400 000 DA TTC, un modèle équipé de : airbags frontaux conducteur et passager, airbags latéraux avant, ABS, régulateur de vitesse, vitres électriques avant, direction assistée élec-

audio au volant, port USB, fermeture centralisée à distance avec clé pliante, alarme. Pour la Yaris Red Edition, elle est affichée au prix de 2 650 000 DA TTC et accueille une liste d'équipements plus étoffée avec : équipements de la finition Style plus : climatisation automatique bi-zone, feux antibrouillard, Bluetooth, quatre vitres électriques, vitres et lunette arrière assombries, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique (rabattable électriquement), feux de jour et de nuit à LED, feux antibrouillard avant et arrière, planche de bord «soft touch» rouge, sellerie tissu noir et rouge, système audio avec écran tactile 6.1", commandes téléphone et audio au volant.

Auto-utilitaire.com

Diamal

Livraison de son premier camion Fuso FJ

APRÈS LE lancement officiel de la marque Fuso, j'ai le plaisir de partager avec vous les photos relatives à la première livraison du camion Fuso FJ qui a eu lieu chez l'agent agréé de Diamal : EURL Guicheniti Véhicules &



Services sis à Ouled Slama, Larbaa - Blida. Il est utile de préciser que la gamme de camions Fuso FJ est disponible chez Diamal en deux versions et avec un tarif de lancement qui débute à 5 950 000 DA. La première version possède un poids total à charge (PTAC) de 16T et un moteur de 230 CV et la seconde avec 18T de PTAC et un moteur de 280 CV. Les camions FJ, selon Diamal, sont conçus pour durer plus longtemps et pour supporter des charges plus lourdes grâce au châssis renforcé et le traitement contre la corrosion. Confortable, la cabine couchette, le siège réglable en 3 positions et la colonne de direction réglable en hauteur et en profondeur offrent au conducteur un réglage optimal de sa position de conduite.

Le Groupe Renault Algérie a signé, jeudi dernier à Oran, un protocole d'accord avec le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels, ayant pour objectif le partage de compétences et de savoir-faire dans la formation aux métiers de l'automobile. En effet, lors d'une visite officielle de l'Institut de la formation et de l'enseignement professionnels (IFEP) de la wilaya d'Oran, une rencontre a eu lieu entre le Groupe Renault et le ministère de la Formation professionnelle, en présence du ministre de tutelle, du wali d'Oran et de nombreuses autorités locales. Deux conventions y ont été signées, dans le but de développer la formation aux métiers de l'automobile. Un premier accord global a été conclu entre le Groupe Renault et le ministère de la Formation profes-

sionnelle, visant à développer les métiers du secteur automobile, et notamment les spécialités carrosserie et peinture. La contribution du Groupe Renault est la suivante :

- Une mise à disposition de matériel pédagogique ;
- Une mutualisation des moyens et des infrastructures pédagogiques ;
- Une formation continue chez Renault Algérie Académie des formateurs du secteur de la formation professionnelle ;
- Une collaboration pour l'enrichissement des programmes de formation en carrosserie et peinture.

La 2^e convention de partenariat lie le Groupe Renault et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran, avec le même objectif de formation des

KIA Motors

Le nouveau Sportage remporte le prix Best Buy de Kelley Blue Book

Le tout nouveau Sportage 2017 a gagné une place sur la liste de Kelley Blue Book de 12 gagnants après un long processus de collecte de données, des essais de véhicules et l'évaluation d'une centaine de véhicules de l'année 2017. «Le tout nouveau 2017 Sportage s'est amélioré sur tous les plans, de son style expressif et intérieur fonctionnel à sa performance raffinée», a déclaré Orth Hedrick, vice-président de la planification des produits KMA. «Être reconnu par les experts de Kelley Blue Book comme un Best Buy parmi les plus difficiles de la concurrence, démontre que le tout nouveau Sportage est un modèle distincte du segment SUV». Avec son style

distinctif européen, son design innovant, son moteur turbo et son intérieur riche en fonctionnalités, les ventes de IIHS Top Safety Pick + ont connu une forte progression, avec une hausse de 59,3% des ventes d'année en année. «Le tout nouveau

Kia Sportage, offre une polyvalence, une facilité d'utilisation en offrant une conduite très agréable aux usagers», a déclaré Jack R. Nerad, directeur exécutif et analyste de marché chez Kelley Blue Book. «Son rapport



qualité/prix, sa longueur et l'intégralité de sa garantie ont également été les clés qui lui ont permis de décrocher le prix Kelley Blue Book Best Buy Award dans la catégorie de SUV».



Attentats de Paris

Les États-Unis soupçonnent un Franco-Marocain

■ Les États-Unis ont inscrit mardi sur leur liste noire de «terroristes internationaux» un Franco-Marocain, ancien de la Légion étrangère, qu'ils soupçonnent d'avoir planifié les attentats de Paris et de Bruxelles même s'il n'apparaît pas dans l'enquête française sur le 13 novembre 2015.

Abdelilah Himich, surnommé «Abdel le légionnaire» ou «Abu Sulayman al-Faransi» est né en novembre 1989 au Maroc, a grandi à Lunel, commune près de Montpellier dans le sud de la France, ville marquée à partir de 2013 par le départ vers la Syrie d'une vingtaine de jeunes.

En le faisant figurer dans cette classification «terroriste» – ce qui



déclenche une batterie de sanctions – le département d'État et le Trésor américains considèrent dorénavant le jeune homme comme un «terroriste international», une «figure des opérations extérieures (...) de l'organisation terroriste étrangère État islamique».

D'après Washington, Himich, parti en Syrie en 2014 pour rejoindre l'EI, a mis sur pied l'année suivante une «cellule de combattants étrangers européens, vivier d'auteurs d'attaques

en Irak, en Syrie et à l'étranger». Son «bataillon a pu compter à un moment 300 membres», avance la diplomatie américaine.

En outre, le centre français d'analyse du terrorisme (CAT) et une source proche du dossier en France rapportent que Abdelilah Himich «a fait son service militaire dans la Légion étrangère française pendant deux ans, période durant laquelle il a servi en Afghanistan». Son parcours dans l'armée, à partir de 2008, expliquerait son «ascension rapide au

sein de l'État islamique», estime le CAT. Mais les autorités américaines vont plus loin et évoquent son rôle présumé dans les attaques de Paris et de Saint-Denis le 13 novembre 2015 (130 morts) et dans celles de Bruxelles le 22 mars dernier (32 morts) revendiquées par le groupe jihadiste.

Himich «a, selon des informations, été impliqué dans la planification des attentats», affirme un communiqué du département d'État, sans toutefois fournir davantage de détails sur la participation précise du Franco-Marocain aux attaques jihadistes en Europe.

D'autant que, à ce stade, il n'y a pas d'éléments sur Himich dans l'enquête judiciaire conduite par des juges antiterroristes à Paris sur les attentats du 13 novembre 2015. Son nom apparaît en revanche dans l'enquête ouverte en novembre 2013 sur les départs des jeunes jihadistes de Lunel. «Himich a eu un rôle assez important au sein de cette filière, surtout sur place en Syrie, où il aurait été à la tête du groupe

des jeunes de Lunel», a expliqué la source proche du dossier en France. Dans le cadre de cette enquête sur la filière de Lunel, Himich fait l'objet d'un mandat d'arrêt international.

L'administration américaine prend très régulièrement des mesures juridiques et financières contre des individus et des organisations qualifiées de «terroristes»: cela déclenche des sanctions, comme le gel d'avoirs aux États-Unis, le blocage de comptes bancaires et l'interdiction pour tout ressortissant américain d'être en contact et de commercer avec eux.

Parallèlement au dossier Himich, le département d'État et le Trésor ont aussi inscrit sur cette même liste de «terroristes internationaux» Abdullah Ahmed al-Meshedani, un Irakien membre de l'EI chargé de l'accueil de «combattants terroristes étrangers» et de «l'acheminement de candidats aux attentats suicide» et Basil Hassan accusé d'avoir tiré en février 2013 sur le polémiste danois critique de l'islam, Lars Hedegaard.

Climat, Clinton, torture

Trump revient sur ses promesses

Le républicain Donald Trump est revenu mardi sur plusieurs promesses de campagne, adoucissant sa position sur le climat, laissant entendre qu'il ne poursuivrait pas Hillary Clinton en justice, changeant d'avis sur la torture, mais il est resté vague sur sa politique notamment étrangère.

Le président élu a aussi désavoué un groupe de néo-nazis ayant fêté sa victoire samedi à Washington, après avoir été pressé de questions sur le sujet par des journalistes du New York Times, lors de sa deuxième grande interview depuis son élection il y a 15 jours.

L'entretien de près d'une heure, retranscrit dans un format inédit en direct sur Twitter par les journalistes, a été l'occasion pour M. Trump d'insister sur sa capacité à diriger les États-Unis à partir du 20 janvier, en dépit du flou qui entoure bon nombre de ses propositions de campagne.

«Je regarde ça de très près. Je reste ouvert sur cette question», a-t-il déclaré au sujet de l'accord de Paris sur le climat conclu fin 2015 par 195 pays.

La position du deuxième plus gros pollueur de la planète est cruciale pour que l'accord puisse porter ses fruits et les appels se sont multipliés lors de la COP22 qui vient de s'achever à Marrakech pour que les États-Unis respectent leurs engagements. Le milliardaire, qui s'est entouré de responsables climato-sceptiques, avait qualifié le changement climatique de

«canular» inventé par les Chinois bien que le phénomène soit désormais avéré scientifiquement.

Lundi encore, il avait réitéré sa promesse d'annuler les restrictions sur le charbon, le gaz et le pétrole de schiste.

«Je pense qu'il y a un lien (entre l'activité humaine et le changement climatique), il y a quelque chose, mais tout dépend dans quelle mesure», a-t-il dit mardi, en précisant qu'il était préoccupé par le coût et les effets de mesures environnementales sur la compétitivité américaine.

Le futur président américain a aussi laissé entendre qu'il ne poursuivrait pas son ancienne rivale démocrate Hillary Clinton dans l'affaire de son serveur privé ou de la fondation de son mari quand elle dirigeait la diplomatie, contrairement à ce qu'il avait répété à l'envi durant la campagne.

Poursuivre les Clinton «diviserait énormément le pays», a affirmé M. Trump.

Sa promesse, inédite dans une campagne, d'emprisonner son adversaire avait généré l'un des slogans les plus repris dans ses meetings: «Lock her up!» (enfermez-la!).

Il a aussi changé d'avis sur l'usage de la torture – qu'il avait promis de rétablir – après en avoir parlé avec le général à la retraite James Mattis, qu'il envisage «très sérieusement» de nommer à la tête du Pentagone.

M. Trump s'est dit notamment

«très impressionné» quand le militaire a affirmé qu'«un paquet de cigarettes et deux bières» suffiraient à faire parler les suspects plutôt que la torture comme la simulation de noyade.

La politique diplomatique reste entourée de mystères au moment où défilent les prétendants au poste de ministre des Affaires étrangères, comme l'ancien maire de New York Rudy Giuliani ou le chef de file des républicains anti-Trump et adversaire de Barack Obama en 2012, Mitt Romney.

Donald Trump a survolé la question du conflit syrien et assuré avoir «une perspective différente de tout le monde», sans dire en quoi elle consistait.

Il s'est montré plus passionné sur le conflit israélo-palestinien, rêvant d'être «celui qui fera la paix entre Israël et les Palestiniens», après avoir provoqué la colère des Palestiniens en proposant pendant sa campagne de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël.

Il a suggéré que le mari de sa fille Ivanka, Jared Kushner, homme d'affaires et proche conseiller, pourrait jouer un rôle dans d'éventuels pourparlers de paix.

M. Trump a nommé des tenants d'une ligne dure sur la sécurité et l'immigration à des postes clés comme conseiller à la Sécurité nationale ou ministre de la Justice, mais il n'a pas encore choisi ses ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Économie.



Points chauds

Accusations

Par Fouzia Mahmoudi

«À la guerre comme à la guerre» un adage qu'Alain Juppé a visiblement bien compris alors qu'il multiplie les attaques contre son adversaire du deuxième tour de la primaire de la droite et du centre. Celui qui devait remporter haut la main le premier tour, selon quasiment tous les sondages du moins, après s'être vu relégué à la seconde place avec un score humiliant semble prêt à tous les coups pour rattraper son retard face à son adversaire surprise. En effet, le maire de Bordeaux et son équipe qui avaient certainement préparé de A à Z l'entre-deux tours avec Sarkozy se retrouvent à improviser une campagne contre François Fillon. Et après avoir remis en doute la politique de son opposant sur l'avortement, voici l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac qui accuse l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy de collusion avec l'extrême-droite. Peut-être aura-t-il retenu une leçon du livre de Donald Trump et décidé que les accusations ne nuisaient finalement pas tant que ça à l'accusateur. Juppé a ainsi estimé hier que «ce qui risque de fracturer la droite, c'est les prises de position successives de membres de l'extrême droite, anciens membres du FN, pour la candidature de François Fillon», a affirmé le maire de Bordeaux, qui a obtenu 28,5% contre 44,1 pour son rival au premier tour de la primaire dimanche. Interrogé sur l'identité de ces soutiens qu'il évoque, Juppé a listé «Jacques Bompard», le maire Ligue du Sud d'Orange et ancien membre du FN, «Carl Lang», ancien eurodéputé FN et patron du Parti de la France, «Riposte Laïque», un mouvement islamophobe d'extrême droite. «Je vous laisse le choix, vous le verrez au fil des jours». Lang a indiqué à l'AFP mardi soir qu'il ne voterait pas dimanche. Bompard a lui tweeté mardi: «Dimanche je voterai Fillon». Riposte laïque, a lancé un appel contre le maire de Bordeaux mardi: «Pour contrer le vote musulman, votons Fillon en masse!» Aymeric Chauprade, ex-eurodéputé FN, a aussi accordé son soutien à Fillon. «Moi, a insisté Juppé, je me suis toujours battu avec la plus grande énergie contre le FN. Ce sera un enjeu du combat de 2017 bien entendu c'est de faire barrage au FN (...). Je suis tout à fait clair sur ce point». Des déclarations qui risquent de ne pas plaire à François Fillon alors qu'il avait assuré mardi déjà ne pas vouloir mener une campagne négative contre son adversaire. Ce dernier lui ne se prive pas et semble tous les jours trouver de nouveaux arguments pour contrer celui qui a volé la vedette dimanche dernier. Reste à savoir si les électeurs seront sensibles à ce type d'arguments ou si les sondages donnant Fillon massivement gagnant dimanche prochain auront déjà scellé le sort de cette primaire. F. M.



Dimajazz 2016

Deux artistes offrent un voyage rythmique sur les rivages du jazz

■ Le pianiste cubain Harold Lopez-Nussa et le bassiste sénégalais Alune Wade ont transporté mardi le public constantinois, à la quatrième soirée du Festival international Dimajazz, dans un voyage rythmique et mélodique sur les «rivages» de ce genre musical et ses destinations de rêve.

Par Adéla S.

Entourés de musiciens de renom, les deux artistes ont proposé leur nouveau projet «Havana-Paris-Dakar», un brassage culturel captivant revisitant des standards de la chanson africaine aux sonorités cubaines avec, en fil conducteur, les rythmes de la rumba et l'ambiance latino festive.

Harold Lopez-Nussa, celui qu'on surnomme le prodige du piano cubain, et Alune Wade, le nomade de la musique sénégalaise, ont électrisé, une heure et demi durant, une assistance

conquise avec «Senagal», «Aminata», «Guajira», «Aye Africa», «Sago», des morceaux exécutés au cours d'une prestation inoubliable, passant du jazz à la rumba et puis à la salsa changeant d'ambiances et de rythmes tout en conservant les couleurs chaleureuses d'une musique africaine et cubaine qui se côtoient, s'apprécient et procurent de purs moments de bonheur.

Le moment fort de la soirée a été, sans conteste, l'interprétation d'Alun Wade de la chanson du regretté Dahmane El Harrachi «Ya Rayah». Un geste tout en élégance, longuement ovationné

par un public sous le charme d'une prestation haute en couleurs et riche en rythmes.

En première partie de la soirée, le groupe algérien Ifrikya Spirit avait déjà mis le public en appétit avec leurs sonorités africaines. Une heure durant, l'assistance a pu découvrir 7 musiciens à l'énergie débordante, très prenants et vivants sur scène. Un trio de chanteurs très présents sur le devant de la scène, une complicité basse-percussion solide, un gambri clavier grisante, un son authentique et travaillé, dans lequel la musique traditionnelle africaine et celle du diwan algérien ont harmonieusement cohabité au grand plaisir des amoureux du genre.

La formation menée par Chakib Bouzidi a notamment interprété des chansons tirées de leur premier album sorti en 2011 comme «Salam alikoum»



Ph. > D. R.

«Maro» ou encore «Baba Djilali». Ouverte samedi dernier, la 14ème édition du festival international de jazz, Dimajazz qui se produit pour le 2^e année consécutive à la salle Ahmed Bey (3000 places), a débuté avec des airs celtiques saisissants de la troupe The Celtic Social Club, pour proposer, entre autres, l'Afrique dans toutes ses sonorités et sa diversité culturelle superbement représentées par le Malien Salif Keita.

Matha High, la voix du diamant, avait captivé avec une soirée soul, comme on ne se lasse jamais d'entendre, alors que Djamel Sabri dit «Djo» et son groupe Les Berbères ont «embrasé» la salle Ahmed-Bey avec des rythmes chaouis et du rock. Devant se poursuivre jusqu'au 24 novembre, le Dimajazz 2016 propose encore Lucca Ciarla, Courtney Pine, Smoked et Nojazz.

A. S./APS

«Nouvelles de chez nous», premier recueil de Hocine Zaidi

Histoires et contes populaires de Kenadza

Un recueil sur les histoires et contes populaires de la région de Kenadza (Béchar), une œuvre de six nouvelles de l'auteur Hocine Zaidi, vient d'être publié par Hocine Zaidi comme contribution à la préservation d'un pan de la culture populaire du sud-ouest et du pays, a-t-on appris mardi auprès de l'auteur.

Ce recueil de 172 pages, paru chez les éditions Ennadar, est une œuvre littéraire qui s'inspire de personnages et d'événements

authentiques qui ont lieu dans la cité qui abrite depuis plus de 15 siècles la zaouïa Ziania ou l'auteur a ressuscité ses propres souvenirs d'enfance.

L'œuvre permet aux lecteurs de s'imprégner des histoires et contes de la région de Kenadza et de les vivre à travers les six nouvelles, à savoir «L'homme qui fait parler les arbres», «Hamdane et Djemaa», «Le Royaume des clairvoyants», «Le Miroir», «La honte» et «Le Parloir». Elle leur

permet de se familiariser avec la vie quotidienne de plusieurs personnages, femmes et hommes, de Kenadza, de leurs soucis, de leurs préoccupations et joies et des vicissitudes de leurs vies et surtout d'une partie très intéressante de l'histoire de la ville du saint Sidi M'hamed Ben-Bouziane. Ce premier recueil de nouvelles de Hocine Zaidi est une nouvelle aventure qu'entame cet auteur, plus connu pour être durant des années à la tête de

l'association et de la célèbre troupe de musique et chant «Tawa soul», un dérivé du Melhoun, en l'occurrence El-Ferda. Avec cette troupe, il a contribué à ressusciter ce genre musical et poétique, de même qu'il a contribué à la mise en place du festival culturel national de la musique et danse Diwane dont il a assumé la charge de commissaire durant sept années, avant de le quitter pour revenir sur la scène culturelle en tant qu'auteur et partager avec

les lecteurs sa première œuvre littéraire. L'auteur, sociologue de formation, compte poursuivre cette nouvelle aventure littéraire par d'autres œuvres en n'oubliant pas évidemment son amour pour les arts populaire et El-Ferda. Hocine Zaidi avait contribué aussi à la réalisation d'un coffret de six compact-disques (CD), produit par l'office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA) et qui regroupe 17 Qacidate (poèmes) propres aux chants et musique d'El-Ferda et ce au titre des actions de préservation et de sauvegarde du patrimoine culturel du pays.

Racim C.

Joseph Losey

Portrait d'un inclassable

Blacklisté, le réalisateur américain avait quitté les Etats-Unis pour l'Europe. Inclassable, il passa toute sa vie du ridicule et sublime. Portrait d'un cinéaste baroque. Il déplaçait son verre sur la table, laissant des cercles sur le bois, à côté du sous-bock en carton. Près de lui, sa femme, Patricia, racontait Mozart, dont elle venait d'adapter un opéra pour l'écran. Les clients du restaurant étaient partis, nous étions seuls. L'endroit sentait la sauce soja, la bière renversée, les gauloises. Dehors, boulevard Delessert, quelques rares voitures dépassaient les noctambules du côté de la rue de la Tour : quartier bourgeois, pierre de taille, ennui mortel. Des réverbères jetaient une lueur jaune sur les trottoirs déserts, et un homme, en smoking, parlait dans le vide, au

carrefour. Joseph Losey n'avait rien mangé. En revanche, il avait bu : de la vodka dans un verre à bière. Courbé sur la table - il était très grand - il parlait peu, et son visage, gris, ponctué de petites cicatrices, comme s'il était né dans un lit de graviers, exprimait un ennui sans fin. Peut-être de la douleur aussi, mais ce n'est que plus tard que j'y ai songé : en cette fin des années 1970, sans doute était-il déjà malade de ce cancer qui allait l'emporter.

Bel et bien américain

Les yeux très bleus, délavés, fixaient quelque chose que personne ne pouvait voir. Parfois, il mentionnait sa ville natale, La Crosse, dans le Wisconsin, où son grand-

père avait été avocat et ardent militant de gauche - la municipalité lui avait rendu hommage en érigeant un arc de triomphe. «J'étais en classe avec Nicholas Ray, dit Joseph Losey, en faisant un nouveau rond mouillé sur la table. C'était il y a longtemps». Ray et Losey avaient tous les deux traversé «l'ère des crapauds», le maccarthysme, et avaient survécu sans renier leurs convictions. Joseph Losey avait abandonné les Etats-Unis - «Ce sont eux qui m'ont abandonné» - pour se réfugier en Angleterre. Les Jeunes-Turcs de la nouvelle vague, à Paris, avaient «découvert» Losey. Ses films européens - «Les Criminels», «Eva», «The Servant», «Pour l'exemple» - étaient portés aux nues. Les lecteurs des «Cahiers du Cinéma» étaient persuadés qu'il était britannique. Mais non : Losey était bel et bien américain. La Liste noire ? Oui, elle avait changé le cours de sa vie. Deux verres à bière de vodka plus tard, il est parti, légèrement voûté, toujours morose, la main sur le bras de sa femme, en me laissant son numéro de téléphone sur un sous-bock «Paulaner München». Puis Losey avait hélé un taxi au carrefour. Dans la nuit, l'homme en smoking, maquillé, récitait un monologue de théâtre...

François Forestier

Musique

Décès du compositeur Tayssir Akla

Le compositeur et chef d'orchestre syrien Tayssir Akla, un «ami de l'Algérie» où il avait séjourné pendant quarante ans, est décédé mardi à l'âge de 77 ans à Bruxelles (Belgique), a annoncé le site de la Radio algérienne. Installé en Algérie au lendemain de l'Indépendance de l'Algérie en 1962, Tayssir Akla qui a eu à diriger dans les années 1970 le l'«Orchestre de la Radio algérienne», a composé des chansons dédiées à la guerre de Libération nationale dont «Ana el Djazair» ou encore «Tawrat al ahrar», chantée par Saliha Essaghira. Né en Syrie, Tayssir Akla s'était marié à la chanteuse algérienne d'origine syrienne Nadia Kerbache, décédée en 2010. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a regretté dans un message de condoléances la perte d'un «grand compositeur que l'Algérie avait adopté».

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Agenda culturel

Opéra d'Alger (Ouled Fayet)

Du 30 novembre au 4

décembre :

Festival International de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger

Du 18 novembre jusqu'au 1er

décembre :

Projection du film «Inferno»,

l'adaptation de l'œuvre de Dan

Brown («Da Vinci Code»,

«Anges et Démons»).

Musée national du Bardo

Jusqu'à la fin de l'année :

Exposition «L'Algérie dans la

préhistoire. Recherches et

découvertes récentes»

Constantine

Du 19 au 26 novembre :

Festival international Dimajazz.

Galerie Ezzou'art du Centre

commercial & de loisirs de

Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 24 novembre :

Exposition «Un moment de vie»

de l'artiste plasticien Mhamed

Irki.

Coup-franc direct

Enfin une reconnaissance !

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, s'est exprimé en long et en large sur une chaîne privée sur sa gestion de la structure qui régent les championnats des Ligue I et II. Il avouera, pour la première fois, qu'il a fauté sur certains dossiers, surtout sur celui de l'équipe nationale et l'entraîneur Rajevac, reconnaissant qu'il n'aurait pas dû l'engager, d'autant que son traducteur était faible et ne pouvait transmettre le message dans les meilleures conditions. Cela prouve encore une fois que tout se fait dans la précipitation, sans aucune stratégie claire. Raouraoua prouve qu'il a fait une erreur de casting en engageant Rajevac qui n'était pas en mesure d'apporter quoi que ce soit à la sélection nationale. Hélas, cette erreur n'est pas la seule, quand on sait que les Verts ne bénéficient pas des matchs amicaux lors des dates FIFA, d'où leur mauvaise préparation pour les rendez-vous importants. Raouraoua n'en fait qu'à sa tête et refuse toute critique, se donnant même le droit de juger quelle sera la critique objective et qui ne l'est pas. Même s'il a avoué qu'il s'était trompé, il continue à jouer le moralisateur en demandant à ne plus critiquer l'EN car elle représente l'Algérie et surtout à arrêter de parler de conflit des générations.

M. M.

Liges 1 et 2 Mobilis Le mercato d'hiver du 15 décembre 2016 au 15 janvier 2017

LA DEUXIÈME période d'enregistrement des licences (mercato d'hiver) pour les clubs professionnels des Ligues 1 et 2 s'étalera du 15 décembre 2016 au 15 janvier 2017, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi. Le nombre de joueurs à enregistrer par club est désormais de vingt-sept joueurs au maximum dont trois gardiens de but obligatoires, selon les dispositions réglementaires relatives à la 2^e période d'enregistrement. Les clubs de la Ligue 1 disposent du droit de

recruter cinq (05) joueurs (sous forme de recrutement ou de prêt). Concernant les clubs de Ligue 2, ils ont droit à vingt-deux joueurs professionnels et/ou amateurs au maximum dont trois gardiens de but obligatoires. En cas de fin de contrat et à la demande d'un club qualifié pour les compétitions internationales, les contrats des joueurs concernés de ce club sont prolongés automatiquement jusqu'au dernier match international de la même saison.

Fédérations/échéances internationales 26 athlètes algériens en stage à Antalya

VINGT-SIX athlètes de six disciplines sportives vont prendre part du 25 novembre au 5 décembre à un stage au Centre de préparation olympique d'Antalya en Turquie, en prévision des prochaines échéances internationales, a-t-on appris mardi des fédérations concernées. Initié et financé par le Comité olympique et sportif algérien (COA), le regroupement aura lieu au Gloria Sports Arena de Belek, dans la province d'Antalya, aux normes internationales. Les 26 athlètes sont répartis comme suit : judo (4 garçons/4 filles), taekwondo (2 garçons/2 filles), karaté-do (2 garçons/2 filles), tennis de table (2 garçons/2 filles) et haltérophilie (2 garçons). «Ce regroupement doit permettre aux athlètes de poursuivre leur prépara-

tion en prévision des échéances programmées pour l'année 2017, notamment les jeux de la Solidarité Islamique de Bakou, les différents championnats d'Afrique et les compétitions internationales dans chaque discipline», selon les fédérations. Cette «jouable initiative», se félicitent les fédérations concernées, vient à point nommé, puisque plusieurs d'entre elles souffrent de difficultés financières qui ont freiné quelque peu l'application de l'intégralité du programme de préparation des athlètes aux échéances internationales inscrites à leur calendrier. Des stages similaires pourraient être organisés pour des athlètes d'autres disciplines concernées aussi par les 4^{es} jeux de la Solidarité islamique, l'échéance la plus proche (11-22 mai 2017).

Coupe d'Algérie de football (32^{es} de finale) Un choc à huis clos, le MCA et l'USMA favoris

Le choc des 1/3^{es} finales que devrait mettre aux prises, samedi au stade du 8-Mai 1945 de Sétif, le détenteur de l'édition de 2013, le MOB, et malheureux finaliste de l'année dernière, le NAHD se jouera dans un contexte spécial étant donné qu'il aura lieu à huis clos et hors des bases du club recevant, à savoir, le Mouloudia de Béjaïa, qui devra jouer quatre matchs à huis clos dont deux à l'extérieur de ses bases.

Par Mahfoud M.

Ce match perdra de saveur et on se dirigera vers une confrontation assez insipide.

Les Mobistes qui ont perdu six matchs consécutifs dont le dernier face à l'O Médéa sont dans une situation psychologique difficile et auront du mal à tenir tête au NAHD. Ce dernier tentera de bénéficier des circonstances en jouant sans pression pour arracher la qualification au prochain tour. Les Sang et Or espèrent aussi se relancer après six matchs aussi sans succès. Le détenteur de la dernière Coupe, le Mouloudia d'Alger, lui jouera à domicile à huis clos aussi et donnera la réplique à l'OM Arzew. Le Doyen devrait logiquement l'emporter et donc arracher le ticket de qualification au prochain tour, même s'il devra faire attention à cette équipe d'Arzew qui ne se déplacera pas en victime expiatoire. Le Mouloudia n'a, en tout cas, pas d'autres solutions que de l'emporter pour tenter de continuer l'aventure et pourquoi pas refaire le coup de l'année dernière et remporter à nouveau ce titre. De son côté, le leader actuel de la Ligue I, l'USM Alger disputera son match face au Tadammoun Souf et ne devrait pas



PH: > D. K.

trouver de grande peine pour l'emporter d'autant plus que le match se joue chez lui au stade Bologhine et devant une équipe qui n'est pas capable de lui tenir tête. Il y aura aussi le derby de l'Est entre le CA Bordj Bou Arreridj et le DRB Tadjenant qui devrait être fortement disputé. Le match mettant aux prises le MC Oran et le MC El Eulma sera certainement passionnant même si les Hamraoua partent avec les

faveurs du pronostic. Le choc entre pensionnaires de la Ligue II, à savoir, JSM Béjaïa-USM Blida sera intéressant à suivre surtout que les deux formations souhaitent prendre le dessus. En tout cas, les matchs de ce tout devraient tenir tout le monde en haleine et des surprises ne seront pas à exclure, comme nous l'a habitué cette compétition populaire.

M. M.

Le programme complet :

Jeudi 24 novembre :

-Oran (Ahmed-Zabana) : MC Oran-MCE Eulma 17h00
-Annaba (19-Mai 1956) : USM Annaba-US Biskra 17h00
-Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger-NT Souf 17h00
-Bordj Bou Arreridj (20-Août 1955) : CAB Bou Arreridj-DRB Tadjenant 17h00

Vendredi 25 novembre :

-Relizane (Tahar-Zoughari) : RC Relizane-ES Mostaganem 15h00
-Béjaïa (Unité Maghrébine) : JSM Béjaïa-USM Blida 16h00
-Bordj Bou Arreridj (20-Août 1955) : AS Bordj Ghedir-CR Belouizdad 16h00
-Alger (Zéralda) : DRB Staouéli-IRB El Kerma 15h00
-Guelma (Souidani-Boudjemaâ) : NSR El Fedjoudj-IRB Aïn Hadjar 14h45
-Sétif (8-Mai 1945) : ES Sétif-SCM Oran 16h00
-Skikda (20-Août 1955) : CAM Skikda-ES Guelma 14H45

-Touggourt (Mohamed-Chabani) : JS Sidi Bouaziz-ASO Chlef 14h45

-M'Sila (OPOW) : NC Magra-JS Saoura 14h45

-Batna (Mustapha-Sefouhi) : CA Batna-JS Azazga 15h00

-Chlef (Mohamed-Boumezrag) : ORB Oued Fodda-Paradou AC 15h00 (huis clos)

-Oum El Bouaghi (Zerdani-Hassouna) : US Chaouia-IRB Aïn Lahdjer 14h45

-Tissemsilt (OPOW) : WAB Tissemsilt-JS Kabylie 15h00

-Mascara (Meflah-Aoued) : IS Tighenif-ES Ghozlane 15h00

-Tiaret (Ait Abderahim-Ahmed) : FCB Frenda-HB Chelghoum Laïd 15h00

-Alger (20-Août 1955) : RC Kouba-USM Bel-Abbès 16h00

Samedi 26 novembre :
-Constantine (Chahid Hamlaoui) : CS Constantine-ASM Oran 16h00
-Tlemcen (Frères Zerga) : CRB Hennaya-US

Béchar Djedid 15h00
-Tizi Ouzou (1er-Novembre 1954) : US Beni Douala-NRB Boucheougouf 15h00
-Médéa (Imam-Lyes) : ES Berrouaghia-US Tébessa 14h45 (huis clos)
-Jijel (Colonel Amirouche) : CRB El Milia-MB Rouissat 14h45
-Khenchela (Hamam-Amar) : USM Khenchela-EC Oued Semmar 14h45
-Chlef (Mohamed-Boumezrag) : MCB Oued Sly-USM El Harrach 15h00
-Relizane (Tahar-Zoughari) : RCB Oued R'hiou-ES Bouakeul 14h45
-Touggourt (Mohamed-Chabani) : Amel Sidi Mahdi-MC Saïda 14h45
-Alger (Omar-Hamadi) : MC Alger-OM Arzew 15h00
-Aïn Fekroun (Mohamed-Alleg) : CRB Aïn Fekroun-O Médéa 14h45
Sétif (Stade du 8 mai 1945) : MO Béjaïa-NA Hussein Dey 14h45

MC Alger

Les pouvoirs de Ghrib limités

Le directeur général du MC Alger, Omar Ghrib, s'est vu limiter ses pouvoirs au sein du club de Ligue 1 algérienne de football sur décision du Conseil d'administration (CA), indique un communiqué de cette instance après sa réunion mardi soir. Le CA de la Société Sportive Par Actions (SSPA) «Le Doyen» a exprimé pour l'occasion sa «désapprobation vis-à-vis de l'attitude de Ghrib affichée dans les médias concernant le finance-

ment de la société par l'actionnaire majoritaire (Sonatrach)», précisant que la compagnie pétrolière a «consenti un effort financier considérable en sa qualité d'actionnaire mais aussi de par son rôle sociétal». Sonatrach avait racheté la majorité des actions de la SSPA «Le Doyen» en janvier 2013. Mais depuis, le club algérois a connu plusieurs changements dans ses hautes sphères, dont le dernier en date est la nomination de Ghrib, qui venait

d'être gracié par la Fédération algérienne de football après une suspension à vie de toute activité liée à la discipline, au poste de directeur général de la société le 14 avril. Mais Ghrib ne cesse de déplorer depuis quelque temps l'absence d'aide financière de la part de l'actionnaire majoritaire de la SSPA «Le Doyen». Une information démentie par le CA, révélant au passage que le club 3^e au classement de la Ligue 1 a bénéficié de «niveaux importants

de financement depuis l'installation du directeur général». «Le montant global de ce financement, à ce jour, est de l'ordre de 432 000 000 DA, réparti comme suit, actionnaire majoritaire (Sonatrach) : 300 millions DA, autres sources : 132 millions DA», a détaillé le document. Le CA a constaté également «avec regret» qu'aucune des promesses faites par Ghrib en matière d'opérations de sponsoring avec des partenaires au titre de la

saison sportive 2016-2017, «n'a été concrétisée». Face à cette situation, le CA a décidé «à titre conservatoire» de «limiter les pouvoirs de Ghrib à la gestion de l'activité sportive des équipes de football du MCA uniquement et soumettre l'ensemble des autres actes de gestion aux pouvoirs du président délégué du Conseil d'administration (ndlr, Zaïd Laadj)», a conclu le communiqué.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Zone industrielle de Baba Hassan

Un incendie ravage une superficie de 1 500 mètres

UN INCENDIE s'est déclenché hier matin au niveau du dépôt d'une société privée de transformation du plastique dans la zone industrielle de Baba Hassan (Alger), a appris l'APS auprès du chargé de l'information à la direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah. Le feu s'est déclaré vers 02h06 au niveau d'un dépôt relevant d'une société privée de transformation du plastique, dans le lot n°194 de la zone industrielle de Baba Hassan, avant de s'étendre et de ravager une superficie de 1 500 mètres, a précisé le lieutenant Khaled Ben Khalfallah. La même source a assuré que l'incendie a causé des blessures légères au gardien de la société âgé de 69 ans, auquel les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins avant de l'évacuer vers l'hôpital de Douéra. Le dépôt en question était divisé en deux parties, la première, d'une superficie de 1 000 mètres consacrée à l'industrialisation et la transformation du plastique, la deuxième regroupant des bureaux sur une superficie de 500 mètres, a indiqué la même source. Les services de la Protection civile sont parvenus «difficilement» à sauver une grande partie du parc automobile de cette société privée qui compte des camions légers, un véhicule touristique et une chaîne industrielle composée de 20 machines de transformation et de stockage du plastique. Le même responsable a ajouté que l'opération a duré plus de 4 heures, soit jusqu'à 06h10. Les services de la Protection civile ont mobilisé treize grands camions et quatre ambulances pour circonscrire les flammes et empêché qu'elles n'atteignent un hangar avoisinant d'une superficie de 1 000 mètres. Selon la même source, une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre. L. O.

APC de Semaoune / Béjaïa

Dix élus claquent la porte

DIX ÉLUS (1 RCD, 3 FLN, 4 FFS et 2 MEN) de la commune de Semaoune ont remis le tablier avant-hier. Ils ont collectivement démissionné de l'Assemblée en tant qu'élus. Ces derniers ont déposé des démissions individuelles au niveau des services compétents de la wilaya. C'est ce qu'a indiqué un élu frondeur sur la radio locale avant-hier en fin de journée. La raison serait liée à des «blocages dressés contre les commissions par le maire (transfuge du MEN) et son équipe restreinte et aussi les relations conflictuelles, voire tendues, existant entre eux et l'édile communal». «Nous nous sentons inutiles pour l'APC et notre rôle est devenu insignifiant. De ce fait, nous avons décidé de claquer la porte comme dernier recours», dira-t-il. «Nous espérons que notre démission va être salutaire pour notre commune et va permettre de débloquent les choses», a-t-il encore déclaré. Et d'ajouter : «J'espère que notre démission va servir notre population». Contacté par nos soins, un vice-président de l'APC dira : «Ils ont le droit de démissionner comme le stipule le code communal qui prévoit ce cas de figure». Pour lui, «ce sont eux qui ont bloqué l'APC depuis un an pour pousser le maire et moi-même ainsi que le président de la commission des affaires sociales à démissionner». «Nous étions dans l'obligation

de travailler à trois et de faire face aux exigences des populations». «Une commission d'enquête avait été diligentée par le wali il y a un an et avait conclu que tout était légal», ajoute notre interlocuteur. Pour lui, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une manœuvre à l'approche des élections législatives et locales de 2017. «Ils cherchent à se refaire une virginité à l'approche des élections, mais ils se leurrent», a-t-il indiqué, car de son avis, «ils ont bloqué l'APC depuis un an, ils ne délibèrent plus, donc ils sont responsables du déclin de la commune». «C'est vrai, les jeunes sont exigeants mais la situation est difficile», fait observer notre interlocuteur qui nous informe qu'une déclaration sera rendue publique à ce sujet.

Hocine Cherfa

Un terroriste se rend aux autorités sécuritaires

LE TERRORISTE, dénommé «H. Ali» dit Ali Bouamama, s'est rendu mardi aux autorités sécuritaires au niveau du secteur opérationnel d'In Amenas, dans le sud du pays, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire et ses services de sécurité, le terroriste dénommé "H. Ali" dit Ali

La loi de finances 2017 adoptée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Retard dans l'affichage des listes des logements sociaux à Akbou

Les souscripteurs ferment à nouveau la route nationale

■ La RN 26 a été bloquée une nouvelle fois hier et avant-hier à Taharcht, près de la zone d'activité de la commune d'Akbou.

Par Hocine Cherfa

C'est pour la deuxième journée consécutive que cet axe routier est fermé par les souscripteurs des 573 logements LSP et LPA d'Akbou, réceptionnés depuis 2012. Pour rappel, cet axe routier avait été fermé il y a moins de trois semaines pour les mêmes raisons. Hier, les souscripteurs ont bloqué la route pour exprimer leur désapprobation par rapport au retard accusé dans la distribution de ces unités de logements qu'ils ont longtemps attendues et qui devait se faire avant-hier, avant que le wali ne décide d'annuler cette opération

pour donner à la liste une assise juridique, autrement dit, un cadre juridique pour qu'elle ne fasse pas l'objet de contestation pour ceux qui voudraient la remettre en cause. «La liste doit être validée par tous les membres de la commission», selon lui, y compris par le nouveau chef de daïra. Le wali dira : «N'importe quelle partie peut l'annuler du moment qu'elle n'a pas d'assise juridique et qu'il n'y a pas de procès-verbal dûment visé». Pour lui, «il ne s'agit pas de tout de remettre en cause la liste qui est maintenue et qui sera affichée prochainement». En dépit de ces assurances, les protestataires ont maintenu leur action. Selon un élu, «la liste est fin

prête, mais les autorités de la wilaya semblent vouloir donner le temps au nouveau chef de daïra de s'imprégner du dossier». Pour notre interlocuteur, «certaines personnes ayant participé à la fermeture de la route ont été bénéficiaires de logements sociaux en 2012 et d'autres ne sont même pas souscripteurs». «Il y a parmi eux des fonctionnaires de l'APC», ajoute-t-il. Pour le nombre de logements qui sera attribué, le wali a indiqué hier que «196 logements ne seront pas attribués pour des raisons techniques», ajoutant que «ces unités ont été construites sur des terrains inadéquats». Un élu nous informe qu'«un bâtiment est incliné et les services techniques avaient émis des réserves sur ces constructions il y a quelques années». Selon des sources locales, «il y a plus de 8 000 demandes de logement». A noter que cette action a causé beaucoup de désagréments aux automobilistes qui ne savaient plus à quel saint se vouer pour voir ce véritable calvaire s'estomper un jour. Certains ont fait des détours par des routes secondaires et montagneuses au péril de leur vie.

H. C.

In Amenas

R. B.